



L'actualité de Fréland

FÉVRIER 2026

Mon parcours JDC (Journée Défense et Citoyenneté)



MON PARCOURS JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare ma **double-nationalité** éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- J'attends** de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte **Défense+**
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du **trimestre de mes 17 ans**.
- Je reçois ma convocation par courrier ou sur mon compte **Défense+** si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP) et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demandeur un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demandeur un renseignement.

J'ai une double nationalité ET j'ai reçu une lettre de convention.

Fermeture de la MAIRIE - POSTE

Des travaux vont prochainement être réalisés à la mairie ainsi qu'à l'agence postale communale. Durant cette période, il sera impossible d'accueillir du public, ce qui entraînera la fermeture temporaire des deux services.

La mairie sera fermée du :

Vendredi 20 février au vendredi 27 février inclus.

L'agence postale communale sera fermée du :

Mercredi 25 février au vendredi 27 février inclus.

Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement du chantier. Elles dépendent du déroulement des travaux réalisés par l'entreprise intervenante.

Nous vous remercions de votre compréhension.

En cas d'urgence vous pouvez nous contacter au :

07 43 41 60 51

➤ **Elections Municipales**

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 et, si nécessaire, le dimanche 22 mars 2026 à la Salle des Fêtes de Fréland.

⌚ Horaires

De 8 h à 18 h, sans interruption

Pièce à présenter pour voter

Pour pouvoir voter, il est indispensable de présenter une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, etc.).

⌚ Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas être présent le jour du scrutin, vous pouvez **faire une procuration** pour qu'un autre électeur vote à votre place. ↗ Démarches :

- Se rendre à la gendarmerie, au commissariat ou au tribunal d'instance
- Ou effectuer la démarche en ligne via le site officiel de l'administration si vous avez une identité numérique

⚠ **NE TARDEZ PAS POUR FAIRE VOS PROCURATIONS !**

⚠ **La date limite d'inscription sur les listes électorales était le 4 février 2026.**

⚠ **ATTENTION ! Les pièces d'identité dématérialisées ne sont pas acceptées pour voter**

Marché de Noël de Fréland 2026

La P'tite Graine (périscolaire et accueil de loisirs) vous informe qu'elle organise un **marché de Noël le dimanche 29 novembre 2026 à la salle des fêtes de FRELAND**.

Si vous êtes artisan, créateur, producteur ou commerçant, et que vous souhaitez faire découvrir votre savoir-faire, vos créations uniques, vos produits faits main ou vos idées de cadeaux artisanaux, vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date.

Les inscriptions se feront à compter du mois de juin 2026 mais vous avez la possibilité, si vous le désirez, de nous envoyer un mail de pré-inscriptions à l'adresse suivante :

laptitegrainefreland@gmail.com

En vous remerciant

Association "La P'tite Graine" 1, rue des Violettes 68240 FRELAND

Stand de tir de Fréland



Le stand de tir de Fréland a récemment été victime d'un cambriolage. L'ensemble des armes a été dérobé et d'importants dégâts matériels ont été constatés. Une enquête est actuellement en cours.

En raison de cette situation exceptionnelle, l'association se voit contrainte d'annuler le concours de tir du 1er mai, organisé chaque année.

Nous vous remercions de votre compréhension.

BUS FRANCE SERVICE

En un lieu unique, les conseillers France services vous accompagnent dans vos démarches administratives.

Santé, famille, retraite, logement, impôts... nos conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent dans vos démarches du quotidien.

Pour Fréland : Le BUS sera présent à la Salle des Fêtes de 9h30 à 12h30 tous les 2^{ème} mercredi du mois.

➤ **Publication des Grands Anniversaires dans les DNA**

A partir de 85 ans nous publions les anniversaires de nos administrés. Les personnes qui **NE souhaitent PAS** apparaître dans le journal à cette occasion sont priées de se faire connaître en mairie.

➤ **Hébergements Touristiques**

Lors de l'ouverture d'un hébergement touristique il est indispensable de transmettre une copie du CERFA signé par la mairie à l'adresse suivante :
taxedesejour@kaysersberg.com

Pour rappel, la collecte et le versement de la taxe de séjour est une obligation légale dès le début de l'activité.

La découverte d'un hébergement via une plateforme en ligne ou à l'occasion d'un contrôle, sans qu'aucune déclaration ne nous ait été transmise, serait considérée comme une situation irrégulière et pourrait exposer les propriétaires à des sanctions.

➤ **Street Food**

🍔 Tasty Gio débarque à Fréland ! 🍔

⌚ Tous les mardis à partir de 18H
Menu disponible sur tastygio.fr



📞 06 46 47 04 74

L'actu des manifestations

✓ **Horaires des messes de Fréland**

Dimanche 22 février à 10h30

Dimanche 08 mars à 09h00

Samedi 21 mars à 18h30

Dimanche 05 avril à 10h30

✓ **Élections municipales**

Dimanche 15 mars de 08h00 à 18h00 à la Salle des Fêtes

Dimanche 22 mars de 08h00 à 18h00 à la Salle des Fêtes

✓ **Soirée Après-Ski organisée par les pompiers**

Samedi 07 mars à partir de 19h00 à la Salle des Fêtes

✓ **Concert de musique**

Samedi 11 avril à 20h00 à la Salle des Fêtes

✓ **Loto organisé par la société de Tir de Fréland**

Dimanche 1er mars à 13h00 à la Salle des Fêtes